

Présents 12 : votants : 13
Absent excusé : JP Lebeurre pouvoir
à Mme Blanluet

Le procès verbal de la séance
du 19 avril 2016 est approuvé
à l'unanimité.

Toutes les délibérations sont
consultables en Mairie.

Cérémonie du 8 mai



*Nos prochains
rendez-vous...*

Dimanche 22 mai : marché de
Printemps organisé par les
parents d'élèves

Samedi 28 mai : bal folk organisé
par la Fraternelle

Vendredi 3 juin : Bou ciné à 20 h
organisé par la Fraternelle

Dimanche 5 juin : méchoui
organisé par l'amicale des Pom-
piers

Vendredi 17 au 19 juin : festival
du Théâtre organisé par la Fra-
ternelle

Vendredi 24 juin : kermesse de
l'école

Samedi 25 juin : tournoi de foot
organisé par la Fraternelle

Dimanche 26 juin : brocante par
l'amicale des Pompiers



Prochain conseil municipal
le 14/06/2016 à 20 h 30

Conseil Municipal

Du 10 MAI 2016

Compte-rendu

Urbanisme - Travaux

- **Entretien des voiries**

2 devis sont à l'étude pour le choix de l'entreprise qui effectuera tous les gros travaux d'entretien de voirie (TPVL ou TPL).

- **PLU - renonciation à emplacement réservé**

Suite à l'adoption du PLU du 22 janvier 2013, l'emplacement réservé n°13 situé 21 ter rue du bourg comprenant un accès à une maison en fond de terrain, était prévu pour une liaison douce dans le cadre d'un aménagement futur.

Cette maison étant en vente, la commune n'a pas souhaité préempté et ce pour des raisons économiques. Il est donc proposé au conseil municipal de renoncer à cet emplacement réservé.

Le conseil municipal accepte cette proposition à 6 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions.

Finances

- **Appel de fonds FAJ/FUL**

Le Conseil Départemental du Loiret pilote le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et le Fonds Unifié Logement (FUL) qui regroupent des fonds de solidarité. Ces fonds sont utilisés pour régler les dettes liées aux factures d'énergie, d'eau et de téléphone (sous conditions de ressources).

A ce titre, les communes sont sollicitées à hauteur de 0,77 € pour le FUL et 0,11 € pour le FAJ par habitant (906 habitants à Bou).

Par solidarité, le conseil décide à l'unanimité de participer de nouveau au financement de ces fonds pour l'année 2016, pour un montant total de 797.28 €.

- **Fonds d'Aide à la Voirie Communale (FAVC)**

Ce fonds délivré sous forme de subvention, est réparti au prorata de la longueur de voirie pour toutes les communes du Canton de St Jean-de-Braye. Pour BOU, cette subvention s'élèverait à 1 677 €.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour accepter cette subvention, sous réserve de réaliser des travaux de gros entretien et de réparation des voiries de la commune. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

- **Redevance des mines sur le pétrole**

Proposition est faite par les conseillers départementaux du Canton de St Jean-de-Braye de partager cette redevance entre 3 communes du Canton dont BOU qui pourrait sous réserve de travaux soumis à des critères précis de l'Etat recevoir une subvention de 1 219 €. Accord donné à l'unanimité pour solliciter cette aide.

Finances suite...

- Produit des amendes de police

De même, une proposition de partager le produit des amendes de police entre 2 communes du canton de St Jean-de Braye dont Bou est faite par le Conseil Départemental du Canton. Notre commune pourrait, sous réserve de travaux soumis à des critères précis de l'Etat, recevoir une subvention de 9 083 €.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour que la commune sollicite cette aide.

Personnel

- Informations recrutement

Le départ en retraite d'un agent technique de la commune est programmé au 1^{er} octobre prochain. Son remplacement est à l'étude et après analyse des coûts selon les différents types de contrat, le recrutement pourrait être établi par le biais d'un CAE-CUI (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi-Contrat Unique d'Insertion). Ce type de contrat permet entre autre, la réinsertion d'un demandeur d'emploi de longue durée et par ailleurs, d'obtenir pendant une période des aides de l'état.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Informations diverses

Permanence des Conseillers Départementaux Thierry SOLER et Vanessa BAUDAT-SLIMANI : le 4 juin de 10 h à 12 h en mairie

Concert samedi 4 juin 2016 à 20 h organisé avec le BARRABOU

Ce concert est organisé en extérieur Place du Bourg et sera donné au profit de l'association «bougeons ensemble avec Tiziana ».

1ère partie groupe « MAELZEL » et 2ème partie groupe « les Z'agités ».

Paella géante (10 €) **sur réservation** et buvette au Barrabou.

Pose d'un défibrillateur : notre commune est désormais équipée d'un défibrillateur à disposition de la population en façade extérieure de la mairie.

Rappel : ajustement des collectes des déchets

A partir du 23 mai, la collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables (multi matériaux - poubelles jaunes) **se fera le mardi après-midi** et non plus le jeudi (chaque semaine pour les déchets ménagers et **une fois par quinzaine en semaine paire pour les multi matériaux**).

Nuisances sonores : l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, débroussailleuse...) est réglementée : **du lundi au vendredi de 7h30 à 12 h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h**. Pour le bien de tous, merci de respecter ces horaires.

Avril - Mai en images...

Découverte du zinc par les écoliers
Le 25/04/2016



Nos petits Boumiens au Spectacle « la flûte enchantée » le 28/04/2016



Mise en place d'un défibrillateur
le 29/04/2016



Travaux rue de Caslin

